

Commission Régionale de Cyclisme

PUBLICATION DE COURSE

Date de l'épreuve : Samedi 14 mai 2022

Lieu : Altenach

Titre de l'épreuve : 29^{ème} Prix Gestimmo / Souvenir Tony Seiller

Organisateur : AS Cheminots de Mulhouse et Riedisheim

Coureurs admis : Minimes à vétérans - licenciés FSGT, UFOLEP, FFTri et FFC de clubs alsaciens.

Engagements : Exclusivement en remplissant le formulaire accessible avec le lien ci-dessous, voir explicatif page suivante. **Chaque coureur doit s'engager personnellement.**

<https://forms.gle/Ry9FDpo1a8Gj631PA>

Clôture des engagements : mercredi 11 mai à 20h00

Pour les questions ou problèmes contacter : kohlerclaud2@hotmail.fr

Chaque coureur devra payer ses droits d'engagement sur place à la remise du dossard

Dossards : à partir de 12 h 00, salle communale d'Altenach.

Tarifs : par coureur 5 € - Engagement sur place ou hors délais 8 €

Itinéraire – circuit 9,900 kms :

ALTENACH, rue de Suarce – rue des Jardins – rue du 24 Novembre – D7 B – ST ULRICH,
rue du Canal – rue des Etangs – D14 B – MANSPACH – D7 B - ALTENACH

Départs : rue de Suarce, Altenach

13 h 00 : Vétérans 4, SV4, Anciens et Dames ➡ 6 tours = 59,4 kms

13 h 00 : Cadets, cadettes ➡ 6 tours = 59,4 kms

13 h 01 : Minimes, minimes fille ➡ 3 tours = 29,7 kms

15 h 00 : S2 + S3, juniors 2 + 3 et vétérans 3 ➡ 9 tours = 89,1 kms

15 h 01 : S4 + J4 ➡ 6 tours = 59,4 kms

Arrivées : V4 etc. vers 14 h 35
S2 etc. vers 17 h 20

Local pour commissaires : salle communale d'Altenach

Remise des prix : vers 18 h 00 salle communale d'Altenach

REGLEMENT : de la Commission Régionale de cyclisme FSGT – **Port du casque rigide obligatoire** – Seuls seront autorisés à prendre le départ les coureurs pouvant présenter un carton de licence 2022. Aucune dérogation ne sera accordée.

Informations pour les engagements en ligne

Les engagements aux courses FSGT, toutes disciplines confondues, se font dorénavant exclusivement en ligne en cliquant sur le lien qui se trouve sur chaque publication de course. Ce lien mène à un formulaire à remplir, puis à envoyer.

Chaque coureur devra s'engager individuellement. Les responsables des engagements des clubs ne devront engager que les coureurs n'ayant pas accès à Internet.

Pour remplir le formulaire :

Saisir dans l'ordre le nom, un espace, puis le prénom. La casse n'a aucune importance.

Sélectionner le nom du club dans la liste, si celui-ci est absent sélectionner « autre » puis saisir le nom du club.

Sélectionner la catégorie :

Pour les coureurs FFC de 3^{ème} catégorie et les D1 et D2 de moins de 40 ans sélectionner Senior 3.
Pour les coureurs FFC des catégories D3 et D4 de moins de 40 ans sélectionner Senior 4 ou Junior 4.
Pour les coureurs FFC de 40 à 49 ans sélectionner Vétéran 4.
Pour les coureurs FFC de 50 ans et + sélectionner Super Vétéran 4.
Les coureurs FSGT et FFC âgés de 40 ans et + participent habituellement à la course des Vétéran et Super Vétéran. Mais ils ont la possibilité de participer à la course des 2-3 FSGT. Pour cela sélectionner la catégorie Vétéran 3.

Chaque coureur devra payer ses droits d'engagements sur place, à la remise des dossards.